

Informations personnelles
Merci de compléter les informations personnelles
pour chaque personne adhérente pour les adhésions duo.

NOM et Prénom	NOM et Prénom
Adresse, ville, code postal	Adresse, ville, code postal
Email	Email
Téléphone	Téléphone

Je, soussigné-e vouloir adhérer au Frac-Artothèque Nouvelle-Aquitaine.	certifie
Le montant de ma cotisation est de: €	Je souhaite également devenir membre bienfaiteur, le montant de mon don est de: € (à partir de 150€)

En devenant membre du Collège des Amis du Frac-Artothèque: → J'accepte de recevoir les informations du Frac-Artothèque Nouvelle-Aquitaine par voie numérique* → J'accepte d'être photographié-e lors des événements et rencontres du Collège des Amis. Les photographies pourront être publiées sur le site Internet du Frac-Artothèque Nouvelle-Aquitaine et sur ses réseaux sociaux	* Selon le règlement européen sur la protection des données (RGPD), je peux à tout moment exercer mon droit de rectification et suppression de mes données personnelles auprès du Frac-Artothèque par mail à l'adresse suivante: bonjour@fracarto.fr Signature: Fait à: Le:
--	--

Le Frac-Artothèque est financé par la Région
Nouvelle-Aquitaine et le Ministère de la Culture /
Direction Régionale des Affaires Culturelles



Frac-Artothèque Nouvelle-Aquitaine
17 bis rue Charles Michels
87000 Limoges

05 55 52 03 03 / amis@fracarto.fr
www.fracartothequenouvelleaquitaine.fr
f i y t h @fracartotheque



Conception graphique: Aglaë Miguël



Collège des Amies et Amis
Frac-Artothèque Nouvelle-Aquitaine

Le Frac-Artothèque Nouvelle-Aquitaine

Le Frac-Artothèque Nouvelle-Aquitaine permet la rencontre entre la création, les artistes et les habitants du territoire à travers des expositions, des actions culturelles et des partenariats avec d'autres structures et collectivités locales.

Modèle unique en France, le Frac-Artothèque, établissement labellisé, réunit deux collections, celle du Fonds Régional d'Art Contemporain et celle de l'Artothèque de Nouvelle-Aquitaine. Patrimoine vivant et partagé de près de 7000 œuvres avec plus de 1000 artistes représentés, le Frac Artothèque initie et réalise des projets et des actions facilitant l'accès aux œuvres et aux démarches artistiques contemporaines.

Inauguré en mai 2025, son nouveau bâtiment situé en cœur de ville à Limoges au 17bis rue Charles Michels dans un ancien site industriel et de commerce datant du XIX^e a été réhabilité par le duo d'architectes Jakob+MacFarlane. D'une surface de 1900m² et en entrée libre, il offre différents espaces pour les expositions, l'artothèque, des équipements dédiés au programme numérique et un café lecture véritable lieu de convivialité.

Le Collège des Amies et Amis du Frac-Artothèque est ouvert à toutes et tous

Le Collège des Amies et Amis rassemble des personnes désireuses de soutenir le projet artistique et culturel du Frac-Artothèque. Ce collège leur offre un espace d'expression permanent au sein de l'association du Frac-Artothèque et permet des échanges privilégiés avec la création contemporaine tout au long de l'année. Véritables ambassadrices et ambassadeurs du Frac-Artothèque, les membres du Collège participent à son rayonnement et à son développement au quotidien.

Rejoindre le Collège des Amis

- **Soutenir le projet artistique et culturel**, participer au rayonnement et à la réalisation des missions du Frac-Artothèque pour la création contemporaine en Limousin
- **Bénéficier d'un programme de conférences**, de rencontres artistiques, de visites en avant-première et de voyages pour découvrir l'actualité de la scène artistique
- **Accéder aux œuvres de la collection Artothèque** et les emprunter chez soi pour vivre au plus près des œuvres et de la création contemporaine
- **Profiter de tarifs préférentiels** au Frac-Artothèque et auprès de ses partenaires
- **Participer à la dynamique du projet** au travers de son représentant élu qui siège au conseil d'administration du Frac-Artothèque. Chaque membre du collège est également invité à assister aux assemblées générales chaque année.

L'Artothèque, une collection d'œuvres réservée aux membres du Collège des Amis

L'art chez vous – empruntez une œuvre, vivez l'art contemporain

Depuis 1986, l'Artothèque – du Limousin – constitue une collection de plus de 4 600 œuvres sur papier – peintures, dessins, photographies et estampes – représentant plus de 700 artistes, des années 1970 à aujourd'hui.

Réservée aux membres du collège, cette collection publique d'œuvres contemporaines est disponible à l'emprunt pour les particuliers depuis Limoges avec le Frac-Artothèque rue Charles Michels mais également dans des relais sur le territoire (à Vassivière au CIAP et à Tulle dans les locaux de Peuple et Culture Corrèze).

Emprunter une œuvre d'art, c'est nouer avec l'art contemporain un lien unique et personnel, et explorer au fil des emprunts l'étendue de la création contemporaine.

L'Artothèque est accessible du mercredi au samedi de 14h à 18h au premier étage du 17 bis rue Charles Michels. L'emprunt d'œuvre se fait uniquement sur rendez-vous.

Abonnement annuel avec un renouvellement des œuvres au plus tard tous les 4 mois :

- 1 œuvre: 30 euros par an (tarif réduit 15 euros)
- 2 œuvres: 50 euros par an (tarif réduit 25 euros)

Bulletin d'adhésion annuelle

- ☐ Première adhésion au Collège des Amies et Amis
- ☐ Renouvellement d'adhésion au Collège des Amies et Amis

Tarifs adhésion

- ☐ Solo en tarif réduit* : 10 €
- ☐ Solo: 25€
- ☐ Duo: 45€
- ☐ Gratuit pour les moins de 18 ans
- ☐ Membre bienfaiteur à partir de 150 euros de dons en plus de l'adhésion.

***Tarifs réduits pour les étudiants, les personnes en recherche d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux (RSA, ASPA, AAH, ASS, ASI).
Merci de joindre un justificatif récent.**

Devenir membre bienfaiteur

Les membres bienfaiteurs contribuent directement financièrement aux activités du Frac-Artothèque, à la vitalité de sa programmation et au développement de ses projets à destination de tous les publics.

Philanthropie et avantage fiscal
Dans le cadre de la législation fiscale en vigueur en France, les dons numéraires versés au Frac-Artothèque Nouvelle-Aquitaine donnent droit à une réduction d'impôts à hauteur de 66% de votre don pour les particuliers, dans la limite de 20% du revenu imposable (Loi n°2003-1311 du 1er août 2003 en faveur du mécénat).

Le Frac-Artothèque vous adressera en retour un reçu fiscal afin de justifier de votre don auprès de l'administration.

Pour adhérer au Collège des Amies et Amis, complétez ce bulletin d'adhésion et retournez-le par mail ou par voie postale à l'adresse: Frac-Artothèque Nouvelle-Aquitaine, 17 bis rue Charles Michels, 87000 Limoges / 05 55 52 03 03 / amis@fracarto.fr

Paiement par chèque à l'ordre du Frac-Artothèque Nouvelle-Aquitaine ou en ligne sur www.fracartothequenouvelleaquitaine.fr

L'adhésion annuelle débute à la date d'enregistrement de votre adhésion.